

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
11/09/2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 29
Présents : 21
Procurations : 07
Votants : 28

OBJET :

FINANCES

**Convention constitutive
du groupement de
commande du POCTEFA**

==--==

En l'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit septembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, M. DUNYACH Denis, Mme JUSTAFRE Stéphanie, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, M. BELTRAN José, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, M. COSTE Jean-François, Mme BRISSAUD Mina, M. BERTHELOT Stéphane, Mme CAPEILLE Sandrine, Mme BOURDIN Géraldine, Mme BOISDRON Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme OHN Christiane, M. CARLES Yves, Mme BOISORIEUX Michèle, M. PRÉHAM Anthony, M. INGHAM John, M. REDONDO Simon, M. BORREILL Philippe, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Absent(s) :

M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Simon REDONDO

Le projet PATRIMC@T II « Valorisation du patrimoine culturel commun des vallées catalanes » a été retenu dans le cadre du 1^{er} appel à projet du programme INTERREG VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027).

Pour rappel, PATRIMC@T II présente un budget total de 3 194 326.37 Euros et réunit les 13 partenaires suivants : le GECT PAHT Les Vallées Catalanes (chef de file), Montbolo, Céret, Saint Jean Pla de Corts, Corsavy, Villalonga de Ter, Vall de Bianya, Sant Paul de Seguries, Sant Joan de les Abadesses, Montagut i Oix, Mollo et Camprodon.

Chaque partenaire porte des actions qui lui sont propres et un budget spécifique.

Afin de garantir la bonne exécution du projet dans le respect des engagements contractés avec le programme POCTEFA, les 13 partenaires du projet PATRIMC@T II souhaitent confier à un cabinet de consultants spécialisé les tâches qui leur incombent dans le cadre de l'Action 1. « Gestion du projet ».

Compte tenu du Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-6 à 9 un groupement de commandes peut être constitué entre les partenaires du projet afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce groupement de commande doivent être formalisées dans une convention constitutive.

Considérant la délibération 2024.11 du 27 juin 2024 du Comité Syndical du GECT Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier,

Il est ainsi proposé d'approuver la constitution du groupement de commande entre les 13 partenaires du projet PATRIMC@T II pour garantir l'exécution des tâches dans le cadre de l'action 1 gestion du projet, d'approuver la convention de constitution du groupement de commande, d'approuver la désignation du GECT Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier Les Vallées Catalanes comme coordonnateur.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **D'APPROUVER** la constitution du groupement de commande entre les 13 partenaires du projet PATRIMC@T II pour garantir l'exécution des tâches dans le cadre de l'action 1 gestion du projet,
- **D'APPROUVER** la convention de constitution du groupement de commande (jointe en annexe),
- **D'APPROUVER** la désignation du GECT Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier Les Vallées Catalanes comme coordonnateur de ce groupement de commande,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de constitution de ce groupement de commande et tous les documents relatifs à cette affaire,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

Le secrétaire de séance,
Simon REDONDO



The image shows a handwritten blue signature of Simon Redondo, the secretary of the meeting. The signature is a complex, loopy scribble.